



C'est sans crier gare, de manière très sournoise, que le Sénat a adopté le projet de loi portant « *Code de la communication médiatisée* » , le 16 juin 2016. Cependant, il faut aussi qu'il soit soumis aux députés de l'Assemblée nationale avant d'en faire une loi définitivement **liberticide** . Nous n'en sommes pas encore là.



Projet de Loi portant

CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE

[Les 209 articles en Format PDF ICI](#)

Le 17 juin 2016, le bureau permanent de l'Assemblée de Tsimbazaza, dirigé par son président, Jean Max Rakotomamonjy, a reçu les délégués des journalistes. Ce qui fait que ce projet ne passera pas comme lettre à la poste. Un peu de répit. Mais pour qui ?



Cette rencontre méritait de figurer dans les archives historiques de madagate.org pour la postérité. Voici donc la vidéo (ci-dessus) et les photos (ci-dessous) de cette rencontre... historique.

Jeannot Ramambazafy – Harilala Randrianarison







Madagascar ont montré leur solidarité face à des gendarmes





BAHAKA TOLA MANONANA
AMPATSIAMIVINA ISIKA
MPTSIDIKA ETO AMIN'NY
ANTENIMIERAMPIRENENA
TAMERAZA FA TSY AZO
ATAO NY MITAFY RIKINJO
MEMPISEHO TRATRA SY
LAMOINA, SHORT, ZIPO
FOHY, MINI JUTE.























Président Jean Max Rakotomamonjy a été reçu par le Conseil national des droits de l'homme, et lui a présenté la









